

Structuration organisation générale

Problématique et enjeux ?

Ecrire, organiser, mettre en œuvre et évaluer le plan d'action de la commission voile handivalide est la base du fonctionnement dans une optique de cohérence globale des actions.
Avoir une commission proche des réalités de terrain, composée de membres reflétant les pratiques traditionnelles et nouvelles permettra une mise en œuvre optimisée du plan.
Cette structuration devra prendre en compte et renforcer les liens notamment avec la CRH/CDH ou en créer de nouveaux (CRSA/CDSA, ...) au regard des actions du terrain.

Développement des pratiques sportives et compétitives

Problématique et enjeux ?

Au niveau national, en 2016, 314 clubs déclarent accueillir près de 16000 personnes en situation de handicap (PSH).
En Languedoc Roussillon en 2016, 15 s/60 clubs déclarent accueillir près de 541 personnes en situation de handicaps/16 466 – En ex-Midi Pyrénées il y avait 3 clubs s/14 et 103 personnes s/866 en nombre de licences (PVR, Tempo et annuelle).
En 2016, en Languedoc Roussillon, 2 clubs proposent une pratique club sportive les mercredi et samedi après-midi.
L'enjeu est de développer le nombre de clubs pouvant accueillir des personnes en situation de handicap et qui, au-delà de l'activité découverte et initiation sur quelques séances, puissent proposer une véritable pratique sportive autour d'un parcours depuis la découverte jusqu'à une pratique régulière en club.
En 2017, il y a en région Occitanie 74 clubs et 21 EFV en Occitanie (au 13/11/2017)- Détail de effectifs à venir (fin des campagnes de label fin novembre 2017).

Formation de l'encadrement

Problématique et enjeux ?

L'organisation et l'encadrement du développement de la voile handi valide supposent que les bénévoles ou les professionnels qui vont aider à la mise œuvre, développer les projets et encadrer ces activités aient une formation adaptée à leurs besoins et aux enjeux.
Que cela soit dans le cadre de la formation initiale ou de la formation professionnelle continue, des formations dispensées doivent s'inscrire dans l'efficacité et la mise en réseau

communication

Problématique et enjeux ?

Trois aspects communication :

Communication interne à la commission.

Pour un travail en commun cohérent et pertinent entre chaque membre de la commission

Communication externe vers les clubs.

Plus de connaissance moins de crainte à l'organisation et à l'accueil de personne en situation de handicap.

Communication vers les personnes en situation de handicap/ centre d'accueil...

Si le nombre de personnes en situation de handicap accueilli peut paraître important, le potentiel d'augmentation reste important, notamment vers les personnes en situation de handicap qui ne sont pas en centres.